

L'ÉCHO DES COTEAUX

LE MOT DES MAIRES

MERCI !

Le 15 juillet à 17 heures, la France retenait son souffle, les rues des villes et les routes des campagnes se sont vidées de toute circulation. Chacun attendait, derrière un écran, avec impatience et passion que... l'équipe de France gagne. Et, après des moments de grande tension, elle a gagné son pari de devenir championne du monde, ce que tous espéraient depuis 20 ans.

Merci à cette équipe française d'origine très diverse qui, en remportant une victoire longuement préparée, a redonné à la France le sens de quelques valeurs qu'on croyait disparues : sens de l'effort et du travail bien fait, oubli de soi dans la construction collective, écoute réciproque, etc.

Les valeurs de partage et d'amitié qui soudent cette équipe de France, se sont diffusées dans les tribunes, dans les « fan-zones », entre copains, dans les familles au point d'oublier et d'effacer les discussions, les inimitiés et les conflits.

Merci encore à cette équipe de France d'avoir fait vivre ces valeurs largement au-delà de leur cercle de jeu et d'avoir entraîné une nation qui doute d'elle-même, dans l'espoir d'autre chose que celui d'un terne train-train quotidien.

La veille, le 14 juillet avait été célébré à Coteaux-sur-Loire pour la première fois : toutes les communes historiques réunies, au gymnase de Saint Michel. Ce fut un franc succès, même si la chaleur (et le foot ?) en a découragé plus d'un dans l'après-midi. La soirée avec le dîner, l'animation musicale et le feu d'artifice fut particulièrement appréciée de tous les participants.

Merci aux différents organisateurs des trois communes historiques qui se sont investis, avec l'intelligence que donnent les moyens limités, pour que cette Première soit une réussite.

A des titres divers, ces temps forts ont valeur d'exemple et de test pour la construction de notre commune nouvelle : 3 communes ayant vécu des histoires différentes, soumises à des problématiques parfois opposées, ayant des traditions très variées, ne peuvent en faire une seule en un instant, par la seule volonté d'une poignée : elle doit se construire progressivement sur des valeurs d'écoute, de partage, de respect mutuel, mais aussi d'efforts. Il faudra du temps, de la patience, de la volonté et surtout de vraies concertations pour que s'intègrent progressivement toutes les diversités de cette commune nouvelle.

La construction de Coteaux-sur-Loire s'est mise en marche ; souhaitons que la richesse et la valeur des événements du 14 et du 15 juillet inspirent fortement pour que de Trois, elle ne devienne qu'Une.

Bonne fin de vacances à tous.

Les maires,

Jean Dufresne

Dominique Logeay

François Augé

Le 29 septembre prochain, c'est la Foire de la Saint-Michel !

Cette année, le 29 septembre sera un samedi, jour idéal pour une fréquentation familiale. Aussi, vous y trouverez de nouvelles activités pour satisfaire petits et grands : un marché artisanal et gourmand mettant en valeur les artisans et producteurs de la région, situé en plein cœur de la Foire devant la Mairie ainsi que dans la Salle des Fêtes, un pôle enfants avec balade à dos d'âne, structures gonflables, ferme des animaux, une fête foraine plus attractive avec le retour des autos-tamponneuses, une animation de rue avec des échassiers, la présence des exposants jusqu'à 19h, une restauration le midi comme le soir (sans oublier la Bernache), un groupe de musiciens de 19h à 21h30 et un feu d'artifice pour clôturer cette belle journée !

Tradition et renouveau seront les 2 thèmes forts de notre foire 2018 !

Et en avant-première, voici l'affiche ! N'hésitez pas à la transmettre à votre famille, vos amis, vos collègues de travail et toutes vos connaissances, pour que cette journée soit une vraie réussite !



Les principales décisions du conseil municipal

^ Conseil du 16 mai 2018

• Vote des subventions aux associations coopératives scolaires

A l'unanimité, le conseil approuve et vote :

- 2.600 € à la coopérative de l'école de St-Michel pour la classe de découverte à Préfailles ;
- et les dotations annuelles suivantes :
- 300 € à la coopérative de l'école de St-Michel
 - 300 € à la coopérative de l'école de St-Patrice
 - 300 € à la coopérative de l'école d'Ingrandes.

• Autorisation d'emprunt à la Caisse d'Epargne - Travaux Saint-Michel-sur-Loire

Le Conseil, à l'unanimité, autorise le maire à signer un contrat de prêt de 40.000 €, au taux de 1,81 % pour le financement des travaux de réhabilitation des logements du presbytère à Saint-Michel-sur-Loire.

• Approbation de la procédure simplifiée du PLU de Saint-Michel-sur-Loire

Le conseil, à l'unanimité, décide d'approuver le projet de modification simplifiée tel qu'il a été publié dans un journal diffusé dans le département, affiché en mairie et publié sur le site internet de la commune.

• Horaires de l'éclairage public

À l'unanimité, le Conseil valide les horaires d'éclairage public comme suit : le matin mise en service à 6 H 30 et extinction à 22 H.

L'intégralité des comptes rendus de conseils municipaux est consultable sur le site internet : coteaux-sur-loire.fr

POINT SUR L'AVANCEMENT DES TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS

Sur le secteur de Saint-Michel-sur-Loire

La plupart des réparations envisagées sur les bâtiments communaux ont été réalisées, ainsi que le renouvellement de deux poteaux incendies.

L'étude de l'aménagement du centre bourg a fait l'objet de premières discussions sur les options possibles.

Les logements du presbytère feront l'objet d'une mise aux normes tant de leur isolation thermique que des installations électriques.

Les aménagements du paysage sur le Val de Loire restent soumis à une étude environnementale. Néanmoins ce projet a reçu les plus vifs encouragements de la mission Val de Loire et de la DDT.

Le complément d'éclairage public prévu à la Cartelézienne a été commandé au SIEIL, qui rencontre quelques difficultés de programmation à la suite du piratage de son système informatique.

^ Conseil du 18 juillet 2018

• Convention de partenariat pour l'accès à l'application « Nom@de »

Le conseil, à l'unanimité, autorise le maire à signer la convention de partenariat permettant de bénéficier de l'application « Nom@de », pour un coût de 0,11 € par habitant, soit 213,29 € par an.

Cette application permet l'accès à un bouquet de ressources en ligne accessibles gratuitement à tous les adhérents des bibliothèques d'Indre-et-Loire (livres, cinéma, musique...).

• Vote de subvention aux associations

Le Conseil, à l'unanimité, décide le versement de subventions aux associations suivantes :

250 € aux Fripe-Douzils pour l'installation du chauffage dans la cave qu'ils utilisent ; 1 000 € à l'ADMR (500 € financés par St-Patrice et 500 € financés par Ingrandes) ; 300 € à Ingrandes Animations pour le prêt du barnum à l'école de St-Patrice pendant les travaux.

• Exploitation de parcelles boisées pour le ramassage de terreau forestier

Le Conseil, à l'unanimité, émet un avis favorable à l'exploitation d'une parcelle boisée située sur le territoire d'Ingrandes par le ramassage de terreau forestier permettant le reboisement naturel de la parcelle.

• Approbation du règlement du cimetière

A l'unanimité, le Conseil approuve le nouveau règlement du cimetière tel qu'il est présenté. Ce règlement annule et remplace les précédents règlements et entrera en vigueur au 1er août 2018.

• Demande de subvention au PLN

Dans le cadre des travaux en cours pour la réhabilitation des logements de l'ancien presbytère, le Conseil, à l'unanimité, décide de demander au PLN - Pays Loire Nature une subvention pour l'isolation au taux le plus élevé possible.

Les travaux routiers des Commendins deviennent un vrai casse-tête : après avoir obtenu un calendrier puis un démarrage du chantier, l'entreprise retenue a affronté une casse de matériel arrêtant de fait le chantier. On attend une reprise rapide des travaux de confortements des rives de la route avant la réfection de sa bande de roulement.

Les travaux des logements du presbytère sont programmés pour le 4^e trimestre 2018, contraints par le plan de charge des entreprises.

Sur le secteur de Saint-Patrice

Les travaux de construction de la salle intergénérationnelle et de la médiathèque ont démarré. Ils devraient durer jusqu'au printemps prochain. Les bâtiments, situés sur le même site que le groupe scolaire, pourront ensuite être mis à la disposition de la population de Coteaux-sur-Loire.

La salle intergénérationnelle, installée dans l'ancienne salle informatique, pourra être utilisée tout à la fois par les enfants de l'école en attente des transports scolaires

...

et par les aînés de notre commune qui pourront participer aux animations régulières organisées par une ou plusieurs associations spécialisées dans ce domaine d'activité. Des rencontres et échanges entre jeunes et un peu moins jeunes seront ainsi favorisés.

La médiathèque, ouverte à tous, proposera divers services : espace informatique, emprunt de CD, DVD, revues et livres. Ces services viendront renforcer les prestations déjà proposées par la bibliothèque d'Ingrandes-de-Touraine qui, à elle seule, ne répond plus aux exigences de la Direction départementale de la lecture publique du département. En effet, pour pouvoir bénéficier d'un approvisionnement régulier de livres, compte tenu du nombre d'habitants de notre commune (près de 2000), les locaux affectés à cette activité doivent occuper une superficie minimum de 140 m², répartis en différents espaces définis de façon très précise.

Bientôt, chacun pourra donc ainsi profiter, selon ses besoins ou ses aspirations, d'une offre culturelle et ludique élargie.

Sur le secteur d'Ingrandes-de-Touraine

City stade

Avis aux footballeurs, handballeurs, basketteurs en herbe : le City stade est installé sur le site du Clos du Poète. Le terrain sera bientôt accessible, après réalisation de quelques finitions sur les abords.

Cet équipement a été financé par la Communauté de Communes Touraine Ouest Val de Loire.

Chaudières

Deux chaudières neuves à condensation permettant des économies d'énergie ont remplacé les deux chaudières de la mairie ; elles alimentent aussi la cantine, et la salle des fêtes.

Stade d'Ingrandes

La toiture des vestiaires, qui se dégradait et présentait des fuites, a été entièrement remplacée. Cette opération a également permis de renforcer l'isolation thermique du bâtiment.

L'ancienne citerne à fuel, désaffectée depuis des années, a été dégazée et enlevée.

Une étude en vue du remplacement du système de traitement des eaux usées a été réalisée.

Réseau électrique

Les travaux d'enfouissement du réseau électrique ainsi que du réseau téléphonique entre le bourg et la rue de la Galottière sont réalisés. Il reste à installer les candélabres. Les branchements définitifs sur le nouveau réseau seront effectués début octobre.

Le chantier d'enfouissement du réseau électrique et d'implantation de nouveaux candélabres pour l'éclairage public rue de Touraine est engagé.

Bornes incendie

Deux bornes incendie ont été installées dans la rue Ferrée.



Comme CIVISME...

Le civisme, du mot latin civis, désigne le respect du citoyen pour la collectivité dans laquelle il vit et de ses conventions, dont sa loi.

Le savoir-vivre et la civilité, relèvent du respect d'autrui dans le cadre des rapports privés.

Manque de civisme, de savoir-vivre, de civilité, quel que soit le terme choisi, le sujet est récurrent et décliné sous différentes formes...

Encore une question de déchets !

Les habitudes de certains de disperser leurs déchets dans la nature se perpétuent. Les déchets de tonte ou de taille de haie, par exemple, sont amenés, de préférence entre chien et loup, en bordure de voiries ou de terrains communaux et déposés sans aucune vergogne. Ensuite, les critiques fusent sur l'état de propreté des voies ou terrains communaux.

Faut-il rappeler que les voies communales et leurs annexes (fossés, place, dégagements divers) ne sont pas des lieux de dépôts de tout et n'importe quoi ? Faut-il rappeler une fois de plus, le rôle des déchèteries et leurs heures d'ouverture ? Faut-il rappeler que le compostage des déchets verts est possible et même recommandé ? Faut-il rappeler que les cantonniers n'ont pas vocation à traiter les déchets des particuliers ?

Faut-il rappeler une fois encore que les frais de ramassage des ordures sont, quel que soit le volume, de 150 € et que peut s'y ajouter une amende d'un montant maximum de 400 € ?

Sortez couverts !

La végétation est abondante en cette saison et les déchets verts s'accumulent, entraînant de nombreuses visites à la déchèterie, ce qui est certes préférable aux dépôts sauvages ! Néanmoins, votre remorque ne risque pas de se perdre, inutile donc de jouer aux petits poucets et de semer sur votre passage herbes folles et branchages élagués. Si vos déchets sont trop importants et débordent, pensez à bâcher...

Non, les poubelles ne sont pas décoratives !

Il est rappelé que les poubelles doivent être rentrées après leur ramassage et ne pas stationner plusieurs jours à l'extérieur après le passage du camion. Non seulement, leur vue n'est pas agréable pour le promeneur ou le voisinage, mais compte tenu de la chaleur estivale, les odeurs qui s'en dégagent représentent une véritable nuisance.



Les événements passés et... à venir...

Un 14 juillet très réussi !

Le 14 juillet 2018, Coteaux-sur-Loire a non seulement célébré la fête nationale, mais aussi sa première fête commune !

Grâce aux préparatifs et aux efforts des employés communaux, des Comités des Fêtes et des élus, tout était prêt pour cette belle occasion de rassembler tous les Costelligériens ! Tout a commencé dès 12h30 autour d'un apéritif offert par la Commune. Puis, entre pique-nique le midi et repas champêtre le soir, chacun choisissait la formule qui lui convenait le mieux.

Pendant l'après-midi, malgré la chaleur écrasante, les enfants ont pu se défouler sur les structures gonflables louées pour l'occasion. Les jeux géants (Mikado, Puissance 4) prêtés par le Comité des Fêtes leur accordaient une pause bien méritée pendant que les adultes jouaient aux boules, aux cartes ou discutaient tout simplement...

Les chapeaux fleuris, assez peu nombreux il est vrai, mais confectionnés avec soin par les plus jeunes comme par les adultes, ont reçu tous les honneurs !

Et le temps magnifique qui a accompagné toute cette journée a permis aux plus audacieux de danser jusque tard dans la nuit sur le plancher installé pour l'occasion, au rythme des chansons et musiques du groupe l'Art Scène. Un groupe d'un dynamisme communicatif, d'une simplicité et d'une proximité étonnantes, qui a su entraîner tout le monde vers la piste de danse et nous a offert une soirée exceptionnelle.

Bref un vraiment bon moment de partage, le tout couronné par le tir du feu d'artifice !

JOURNÉES DU PATRIMOINE

Samedi 15 et dimanche 16 septembre

A l'occasion des Journées du Patrimoine, certains châteaux de Coteaux-sur-Loire ouvrent leurs portes au public : le château de Minière sur Ingrandes-de-Touraine, le château historique du centre bourg de Saint-Michel-sur-Loire et le château de Rochecotte sur Saint-Patrice. Le dimanche 16 septembre, vous aurez le plaisir de pouvoir également y admirer des véhicules d'exception ! Au gré d'une balade tourangelle, les véhicules s'arrêteront :

- De 9 h 30 à 10 h 30 : au château de Saint-Michel-sur-Loire pour profiter du panorama unique sur la vallée de la Loire depuis la cour du château ;
- De 12 h 30 à 14 h : au château de Minière.
- De 15 h 30 à 17 h : au château de Rochecotte.

Si vous, ou quelqu'un de votre entourage, êtes l'heureux propriétaire d'un véhicule d'exception, voiture ou moto, et souhaitez participer à l'événement, n'hésitez pas à vous inscrire et venir partager ces moments de convivialité !

Contact : Hélène Favier 06 07 73 30 50.

Au château de Rochecotte, samedi 15 et dimanche 16 septembre, vous seront aussi proposées :

- Une exposition d'artisanat d'art dans les écuries du château ;
- Des visites commentées dans le parc du château à 10 H, 11 30, 14 H, 15 H 30 et 17 H.

RAPPEL... RAPPEL... RAPPEL... RAPPEL... RAPPEL... RAPPEL...

Recensement, JDC et service national

Tout jeune Français dès 16 ans doit se faire recenser pour être convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). Un Français de naissance doit se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3^e mois qui suit celui de l'anniversaire.

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC) et de l'inscrire d'office sur les listes électorales à ses 18 ans. A la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement. Il n'est pas délivré de duplicata.

La journée défense et citoyenneté (JDC) permet d'être informé sur ses droits et devoirs en tant que citoyen ainsi que sur le fonctionnement des institutions. Cette journée doit être accomplie après le recensement, entre le 16^e et le 25^e anniversaire. **À l'issue de la JDC, le jeune reçoit une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux concours et examens d'État (permis de conduire, baccalauréat, ...).**

L'attestation des services accomplis, également appelée « *état signalétique des services* », prouve que les services militaires (ou assimilés) ont bien été accomplis. Elle peut être réclamée par les organismes de retraite ou de sécurité sociale.

PÊLE-MÊLE D'INFOS

OPTICIENNE à DOMICILE

Le savez-vous ? Un réseau d'opticiens mobiles est désormais accessible à tous. C'est l'opticien qui se déplace à domicile, sur rendez-vous.

Dans un premier temps, il vous est proposé un dépistage gratuit. Pour faciliter l'accès à ce service, trois dates ont été définies, sur trois lieux différents :

- Le lundi 10 septembre, de 10 h à 12 h à la mairie - salle du conseil municipal de Saint-Patrice ;
- Le lundi 10 septembre, de 14 h à 16 h à la mairie d'Ingrandes-de-Touraine ;
- Le mardi 11 septembre, de 10 h à 12 h à la salle des fêtes de Saint-Michel-sur-Loire.

Une opticienne procédera aux tests d'acuité visuelle usuels et, le cas échéant, vous conseillera de consulter un ophtalmologiste de votre choix. Si votre vue nécessite une correction, vous pourrez ensuite, si vous le souhaitez, prendre rendez-vous avec l'opticienne qui se rendra chez vous pour prendre les mesures nécessaires et vous proposer un choix de lunettes, livrées... à domicile.

Communiqué de la paroisse :

Une messe sera célébrée à l'église de Saint-Patrice le **mercredi 15 août 2018 à 15 heures.**

AMPOULES LED GRATUITES

La commune continue à s'associer à EDF pour l'opération : Ampoules LED gratuites.

Pour obtenir ces ampoules (2 ampoules par foyer), il ne faut pas dépasser les plafonds de ressources suivants :

Nbre de personnes composant le ménage	Revenu fiscal de référence (modification par rapport à la 1ère opération de février 2018)
1	20 300
2	29 700
3	35 700
4	41 700
5	47 700
Par personne supplémentaire	+ 5 500

Si vous correspondez aux critères, pour obtenir les deux ampoules, il suffit de venir à la mairie déléguée d'Ingrandes-de-Touraine, muni de votre dernier avis d'imposition sur le revenu.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le secrétariat de la mairie déléguée d'Ingrandes au : 02 47 96 98 64.



SOIRÉE DÉCOUVERTE DES CHAUVES-SOURIS

Dans le cadre de ses activités en faveur de la biodiversité la LPO Touraine organise une animation gratuite sur le thème des chauves-souris le :

vendredi 31 août à Saint-Patrice.

Celle-ci s'adresse aux adultes et aux enfants désireux de mieux connaître ces espèces souvent présentes dans nos maisons. Strictement insectivores les chauves-souris sont très utiles pour le jardin, les cultures... mais également soumises à de nombreuses menaces.

L'animation débutera à 17h par des ateliers : construction de nichoirs, matériel de détection des ultrasons, exposition, film.

Pause pique nique entre 18h30 et 19h30 (apporter son casse-croûte).

Diaporama sur les chauves-souris entre 19h30 à 20h30
Balade nocturne et écoute des chauves-souris avec des détecteurs à ultrasons à partir de 20h30.

Prévoir vêtements chauds, crème anti moustiques, chaussures de marche ou bottes en fonction de la météo, lampe de poche.

Renseignements et inscriptions au 02.47.51.81.84. ou 06 12 52 67 59 - Lieu de rendez-vous transmis lors de la réservation.



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
TOURAINNE

Communiqué de l'ARMÉE DE L'AIR

L'Armée de l'Air recrute plus de 3200 personnes par an, du niveau 3^{ème} au Bac + 5, dans plus de 50 métiers, tous ouverts aux femmes comme aux hommes.

Sont proposés : des postes dans le département, sur la base aérienne de Tours ou à Cinq Mars la Pile, mais aussi dans la Région Centre-Val de Loire (Romorantin / Orléans / Avord) et sur l'ensemble du territoire national.

La formation, tant militaire que professionnelle, est assurée et prise en charge par l'Armée de l'Air.

☎ : 02 34 53 80 38 - Fax : 02 34 53 80 68
email : cirfa.tours@recrutement.air.defense.gouv.fr

Du nouveau côté gendarmerie

Création de la communauté de brigades de Bourgueil, regroupant les brigades de Bourgueil et de Langeais à compter du 1er août 2018, suite au redécoupage des communautés de brigades sur la compagnie de Chinon.

Effectif : 21 gendarmes.

Le commandement de cette nouvelle communauté de brigades est situé à Bourgueil - 10, rue du 8 mai 1945. Tél. : 02 47 97 21 40.

ENCORE DES INFOS...

L'ESPACE DES ASSOCIATIONS

L'association **DECLIC** est très heureuse de reprendre ses activités dès le 05 septembre 2018.

Elle vous propose :

Atelier DECO : tous les lundis après midi de 14 h à 18 h ; Salle de réunion à côté de la salle des fêtes, 0,50 € par jour de participation. **Renseignements auprès de : BOUDEAU Marylène 06 23 44 60 73**

GYM : Tous les mercredis de 18h45 à 19h45 ; Salle de motricité à côté des écoles : 60 € pour l'année

ZUMBA : Tous les mercredis de 20 h à 21 h ; Salle de motricité à côté des écoles : 60 € pour l'année

COUNTRY : Tous les vendredis de 18h15 à 20 h ; Salle des fêtes de la commune.

Renseignements auprès de GERMAIN Sophie : 06 66 55 05 85

Théâtre adultes : Tous les jeudis soirs. **Renseignements : BOURREAU Danielle 06 30 85 74 65**

Théâtre ados : selon la disponibilité des ados. **Renseignements : BOURREAU Danielle 06 30 85 74 65**

Chorale : lundi 20 h. **Renseignements auprès de : Danielle BOURREAU 06 30 85 74 65**

Afin de mieux nous connaître ou pour fournir des renseignements supplémentaires, nous serons présentes au forum des associations qui se tiendra le 08 septembre 2018.

Notre assemblée générale se tiendra le 17 septembre 2018 à 19h, elle est ouverte à tous.

Cette année, le **SMTT (Saint-Michel Tennis de Table)** a subi une baisse importante des effectifs, nous avons 9 adhérents dont 8 licenciés et un loisir. La moyenne d'âge est aujourd'hui de 46 ans, notre plus jeune joueur ayant 28 ans et notre doyen 67 ans !! Et oui, il n'y a pas d'âge pour se mettre au ping !

Nous avons eu le plaisir en début de saison de voir des habitants de tout âge venir essayer ce sport, nous espérons vous compter parmi nous cette année !!!

Comme notre moyenne d'âge augmente dangereusement, nous souhaitons renouveler les journées découvertes scolaires, mais la nouvelle répartition des niveaux scolaires entraîne quelques contraintes logistiques. Nous reprendrons contact avec les équipes enseignantes des CE et CM, la municipalité et le comité de tennis de table afin de pouvoir organiser ces classes découvertes.

Enfin, la baisse conséquente des effectifs et les augmentations constantes des cotisations auprès du comité nous fragilisent. Nous comptons donc sur votre soutien autour de notre buvette à la foire de la St-Michel (en face de la mairie).

Résultats sportifs :

La D 3 finit à la 36ème place du département (sur 64 équipes) ; la D 4 quant à elle, prend la 50ème place sur 70. Cette année, la raquette d'or (joueur ayant la plus belle progression de classement) revient à Romain Beaupied. Toutes nos félicitations !

Portes ouvertes les mardis de septembre à partir de 19 H. Venez défier la p'tite balle jaune ou votre voisin autour des tables de ping au gymnase de St-Michel. Les membres du SMTT vous attendent pour vous faire découvrir des joies du ping.

Horaires d'entraînement :

- Mardi enfants : 19 h - 20 H
- Mardi adultes et loisirs à compter de 19 H
- Vendredi à compter de 20 H (sauf match).

Matches

Les matches se déroulent le vendredi à 20 H 30 au gymnase ou en déplacement ; nous sommes toujours preneurs de supporters...

Election nouveau bureau :

Président : M. TREGET Sylvain ;
vice-président : M. OUDIN Francis ; trésorier : M. PICHARD Jean-Baptiste ; vice-trésorier : M. PUJOLLE Daniel ;
secrétaire : M. BEAUPIED Romain ; vice-secrétaire :
Mme LANCEMENT Virginie.

Contacts :

Le président : 06 59 88 75 03

Le club par mail : smtt37@laposte.net

Rencontre au forum des associations le 8 septembre prochain, ou tous les mardis soir de septembre entre 19 h et 21 h au gymnase.



L'association **Saint-Patrice Sports et Loisirs** propose pour la saison 2018-2019 les activités suivantes :

- Cours de calligraphie et enluminure, le samedi matin, deux fois par mois ;
- « Jeux du jeudi » (cartes, scrabble...) ; tous les jeudis après-midi ;
- Cours d'informatique, le mardi soir à Ingrandes (deux niveaux de cours) à partir de 18h ;
- « Dictée », le mercredi, une fois par mois ;
- LATI'JUMP pour bouger et brûler des calories sur des rythmes latinos, le mardi à 19h30 ;
- Randonnées et promenades autour de Coteaux-sur-Loire les lundis après-midi ;
- Atelier « Scrapbooking », le mercredi soir une fois par mois.

Une question ou des précisions sur les animations proposées ? Vous saurez tout le samedi 8 septembre lors du forum des associations, ou en joignant Sophie au 06 37 78 41 87. N'hésitez pas à venir nous découvrir ou nous retrouver dès le mois de septembre.



MERCATO Le SHOOT recrute !!!

L'association le Shoot (club de football de Coteaux-sur-Loire) recherche joueuses et joueurs de foot pour la saison 2018/2019.

Vous êtes un homme ou une femme, vous êtes jeune ou expérimenté(e), vous aimez le football et la convivialité, alors rejoignez le SHOOT pour partager cette passion commune.

Retrouvez également la vie du club sur Facebook.

Pour tout renseignement ou demande de licence, contactez-nous :

Président M. DELAUNAY : 06.45.10.97.72

Secrétaire M. MENARD : 06.64.41.78.71

Adresse mail : 502708@lcfoot.fr



Communiqué de la MDS - Maison départementale de la solidarité

L'assistante sociale en charge du secteur
de Coteaux-sur-Loire est :

Mme Sophie DUBERNARD - Tél. 02 47 97 88 00
sdubernard@departement-touraine.fr



Des nouvelles du PNR –Parc naturel régional– LOIRE-ANJOU-TOURAINÉ

En 2018, promenez-vous en forêt...

Chaque année, le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine met en place une thématique en lien avec ses missions. En 2018, il invite petits et grands à plonger au cœur de nos forêts...

À la Maison du Parc, la forêt se décline sous toutes les formes ! Profitez de ces animations pour découvrir sa toute nouvelle exposition pour le moins inédite et originale, « *Dans les bras de la forêt* ». Dans l'obscurité de la salle d'exposition, un colosse de ramures et de branches vous attend. Allongé là, il semble dormir, bercé par le chant des oiseaux et le vent dans ses feuilles. Venez vivre une expérience sensorielle unique à la rencontre de ce géant au cœur tendre !

LES ANIMATIONS FAMILLE DE L'ÉTÉ

À la Maison du Parc

Réservation obligatoire

Les mercredis de Montsoreau

« À la découverte des troglodytes ».

L'office de tourisme vous propose une balade commentée, agrémentée de visites d'habitations troglodytiques privées, au fil des très jolies ruelles fleuries du coteau de Montsoreau. Une occasion de mieux connaître ce patrimoine si singulier et d'échanger avec les habitants. À découvrir en famille !

Prochaine date : 8 août 2018 du 15 h à 18 h.

...

Adresse : Maison du Parc à Montsoreau.

Sortie limitée à 15 personnes.

Tarifs : Adultes : 6 € ; enfant moins de 12 ans accompagné : gratuit.

Réservation au 02 1 51 70 22

Courriel : otsi@ville-montsoreau.fr

Pisteurs de la forêt

La forêt accueille de nombreux animaux qui y trouvent le gîte et le couvert. Même s'ils sont discrets, ils laissent derrière eux, des empreintes de leur passage et de leurs activités.

Jeudi 9 août, de 10h à 12h30, partez à Montsoreau sur les traces de ces petites bêtes à travers un jeu de piste. Avec l'association Couleurs Sauvages, identifiez les arbres, observez les indices et découvrez tout un univers surprenant.

Informations pratiques : Tarif 4€ - Gratuit pour les accompagnateurs - Animation à partir de 6 ans – Réservation obligatoire au 02 41 38 38 88

« Initiation à la vannerie sauvage »

Mercredi 24 octobre de 14h30 à 17h

La forêt regorge de végétaux pour créer et tisser. Découvrez-les avec la vannière Christine Vincent et fabriquez une mangeoire à partir de plantes sauvages. Animation réalisée par l'Atelier Plume et Brin d'osier. Tarif : 4€. A partir de 6 ans.

« Bois, feuilles et cie »

Mercredi 31 octobre de 14h30 à 17h

À partir de matériaux naturels collectés en forêt, créez des petites bêtes et autres objets décoratifs en graines, feuilles, écorces.

Animation réalisée par Dominique Chanson, plasticienne.

Tarif : 4€. A partir de 6 ans.

Événement (gratuit !)

Fête du Parc à Saint-Benoît-la-Forêt (37)

Dimanche 23 septembre de 10h à 18h

Pour sa 5ème édition, la Fête du Parc vous emmène en balade en forêt.

Au programme : spectacles, ateliers, contes, jeux.

Il y en aura pour tous les âges et tous les goûts.

En famille ou entre amis, vivez une journée riche en émotions et partagez des moments de convivialité.

Événement gratuit et ouvert à tous !

Contact : Maison du Parc

15, avenue de la Loire 49730 MONTSOREAU

Tél. 02 41 38 38 88 - Fax 02 41 38 38 89

maisonduparc@parc-loire-anjou-touraine.fr

À CHAQUE AGE, SON DÉPISTAGE !

Le Centre de Coordination des Dépistages des Cancers (CCDC) est la structure en charge des dépistages organisés des cancers en Indre-et-Loire.

CANCER DU COL DE L'UTÉRUS

FROTTIS
TOUS
LES 3 ANS

DE 25 À 65 ANS

LE FROTTIS CERVICO-UTÉRIN est recommandé de 25 à 65 ans tous les 3 ans après 2 frottis normaux à 1 an d'intervalle. Le CCDC invite les femmes non dépistées depuis 3 ans à consulter leur médecin traitant, gynécologue ou sage-femme pour se faire dépister.

NOUVEAUTÉ ! L'analyse du frottis sera pris en charge à **100%** par l'Assurance Maladie, sans avance de frais sur présentation du courrier d'invitation lors de la consultation chez le professionnel réalisant l'examen.

LA VACCINATION PREVENTIVE contre certains types de papillomavirus entre **11 et 14 ans** (rattrapage jusqu'à 19 ans) est également un moyen de prévention contre le cancer du col de l'utérus.

CANCER DU SEIN

MAMMOGRAPHIE
TOUS
LES 2 ANS

DE 50 À 74 ANS

LA MAMMOGRAPHIE : Lorsque vous recevez l'invitation, vous prenez rendez-vous chez le radiologue agréé de votre choix, en Indre-et-Loire ou ailleurs. La mammographie est prise en charge à **100%** par l'Assurance Maladie sur présentation de l'invitation. Le radiologue vous donnera une première interprétation. Si votre mammographie est normale, elle sera relue au CCDC par un **deuxième radiologue** afin d'assurer un dépistage de qualité.

En Indre-et-Loire, **62,4%** des femmes participent à ce dépistage organisé. Depuis 2003, plus de **3 300 cancers** du sein ont déjà été diagnostiqués grâce à ce dépistage.

CANCER COLORECTAL

TEST
TOUS
LES 2 ANS

DE 50 À 74 ANS

LE TEST IMMUNOLOGIQUE : Lors d'une consultation chez votre médecin, présentez-lui, dès le début, la lettre d'invitation adressée par le CCDC.

Selon votre niveau de risque face au cancer colorectal, il vous remettra le test de dépistage à réaliser à votre domicile ou vous orientera vers un gastroentérologue.

Le test de recherche de sang dans les selles et son analyse sont pris en charge à **100%** par l'Assurance Maladie.

En Indre-et-Loire, environ **38,1%** de la population participe au dépistage organisé du cancer colorectal. Malgré cette participation encore insuffisante, depuis 2003, **929 cancers** ont été diagnostiqués et des **polypes** ont été retirés **chez 4 429 personnes**.

Participation dépistage		Cancer du col de l'utérus	Cancer du sein	Cancer colorectal
Dans votre canton	LANGEAIS	72%	62%	35%
Dans votre commune	ST PATRICE	62%	61%	35%

PARLEZ-EN À VOTRE MÉDECIN TRAITANT
Ou contactez le CCDC : 02 47 47 98 92 / www.ccdc37.fr